

Mantes Université : l'EPAMSA présente les avancées et les perspectives de l'opération en point presse

Communiqué de presse

Mantes-la-Jolie – 9 décembre 2020

www.epamsa.fr

Un point presse sur la ZAC Mantas Université s'est tenu ce lundi 7 décembre en présence de Pierre Bédier, Président de l'EPAMSA, Président du Conseil départemental des Yvelines, Sami Damergy, second Vice-président de l'EPAMSA, Maire de Mantas-la-Ville et Emmanuel Mercenier, Directeur général de l'EPAMSA, pour présenter les avancées et les perspectives de l'opération.

Un nouveau plan guide pour Mantas Université

Le nouveau plan guide conçu par Nicolas Michelin, architecte-urbaniste de la ZAC, intègre plusieurs grands principes notamment la réhabilitation de la Halle Sulzer, la création de deux voies traversantes reliant le pôle d'échanges multimodal au secteur sud, des îlots urbains avec des espaces verts au cœur ainsi que des sentes piétonnes. Cette évolution prévoit également le maintien du parking silo actuel dont les façades seront retravaillées avec une extension de 250 places supplémentaires, la suppression de la voie tiroir SNCF permettant son franchissement à plat, le maintien des deux tours des Résidences Yvelines Essonne ainsi que la création d'un large mail planté le long de la voie nouvelle Est.

Parmi les programmes à venir, l'îlot G3, adressé sur l'avenue de la Grande Halle au sud et sur l'éco-station bus au nord, accueillera un ensemble de 230 logements et des commerces en pied d'immeubles (Marignan). Des travaux de préfiguration des voiries seront par ailleurs entrepris sur le secteur de la gare à l'image du proto-aménagement de la voie nouvelle Est qui reliera le parvis de la gare à l'avenue de la Grande Halle.

Une programmation tripartite pour la Halle Sulzer

Témoin architectural et symbole de l'identité industrielle du territoire, la Halle Sulzer sera conservée et réhabilitée. L'objectif, comme le précise Emmanuel Mercenier, Directeur général de l'EPAMSA, « est de faire tomber les murs périphériques ainsi que la toiture actuelle et de conserver, en la rénovant, la structure métallique de la Halle pour y intégrer une **programmation tripartite tout du long de ses 300 mètres de long** : **l'université dans la partie Est, un jardin ouvert-couvert au centre et un équipement culturel structurant dans la partie Ouest** ».

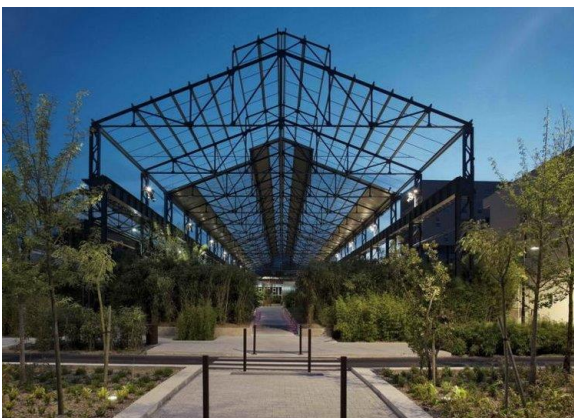


Halle Sulzer ©DR

Le lot H4 accueillera le programme universitaire où l'IUT et Mécavenir mutualiseront les espaces. Le projet, sous maîtrise d'ouvrage du Département des Yvelines, permettra à des bâtiments légers en construction bio-sourcée de se glisser sous la structure métallique de la Halle, ainsi mise en valeur. La partie centrale de la Halle Sulzer, près de 100 mètres, sera transformée en mail planté. Pensé comme un espace couvert et ouvert sur ses faces latérales, cet aménagement de type « jardin d'hiver » permettra de développer un cœur végétalisé. Dans la partie Ouest, le lot H2 est aujourd'hui identifié pour accueillir un équipement culturel à rayonnement régional.

L'objectif est d'intervenir dès l'année prochaine sur la Halle Sulzer pour ensuite y développer un **urbanisme transitoire**. Une pépinière provisoire sera implantée pour cultiver in-situ les futurs arbres qui seront replantés le long des futures voiries publiques de l'opération, assurant ainsi le pré-verdissement hors sol de l'opération.

Quelques exemples : Le jardin des Fonderies à Nantes et la Halle Pajol à Paris (© DR)



L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'État en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le territoire Grand Paris Seine & Oise (78).

Il intervient en tant que :

- directeur de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m²,
- mandataire pour le compte des collectivités,
- acteur du renouvellement urbain,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensemble immobiliers et le développement d'activités économiques.

CONTACT PRESSE EPAMSA

Stéphanie Malnuit – EPAMSA

Tel. : 01 39 29 24 90 ▪ 06 72 43 87 91 ▪ s.malnuit@epamsa.fr

Rachel Brunella – Agence Manifeste

Tel. : 06 21 03 08 30 ▪ rachel.brunella@manifeste.fr

 [@Epamsa](https://twitter.com/Epamsa)

 [EPAMSA](https://www.linkedin.com/company/epamsa)

www.epamsa.fr